

LE NATIONALISTE

Journal du Dimanche.

"DROIT AU BUT"

ABONNEMENT :

Une piastre par année; strictement payable d'avance.

DIRECTEUR-GÉRANT :

OLIVAR ASSELIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

1437, RUE NOTRE DAME, MONTRÉAL.

TÉLÉPHONE BELL :

MAIN 3237.

Publié par la Cie de Publication du "Nationaliste," à resp. limitée

Le programme nationaliste

- I. Pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus large mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, compatible avec le maintien du lien colonial.
- II. Pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral.
- III. Adoption, par toute la Confédération, d'une politique de développement économique et intellectuel exclusivement canadienne.

L'Affaire Scott

Mon absence de Montréal m'a seule empêché de publier plus tôt les deux lettres suivantes : Québec, 28 juillet 1904.

"Le Nationaliste," Montréal.

Monsieur le Directeur-Gérant, On me communique votre journal du 21 juillet courant dans lequel vous dites m'avoir déjà accusé d'avoir coupé 200,000 pièces de bois dans les Terres de la Couronne.

Vous répétez cette accusation en l'entourant de commentaires faisant clairement comprendre que vous prétendez que j'ai volé ce bois.

Si j'avais eu connaissance de cette accusation auparavant, j'aurais protesté comme je le fais maintenant.

Je vous mets par les présentes en demeure de rétracter cette odieuse accusation, si non je me pourvoirai en justice.

Votre dévoué, B.-A. SCOTT.

Québec, 28 juillet 1904.

"Le Nationaliste," Montréal.

Messieurs, Vous me mettez en cause d'une manière bien injuste dans votre numéro de dimanche dernier. Je commence à y être habitué, car vous m'avez traité de cette manière depuis que votre journal est fondé.

Cependant, cette fois-ci vous m'invitez à donner des explications.

Il aurait été, il me semble, plus convenable de votre part de demander des explications avant de porter les accusations et de les répandre dans le public.

J'accepte votre offre de donner des explications; mais d'un autre côté je me réserve le droit de me protéger autrement si après les avoir reçues, vous jugez à propos de garder la position injuste que vous avez prise.

Ces explications seront courtes.

Mon attention a déjà été attirée sur ce prétendu vol de bois par M. Scott. Je suis allé aux informations et l'on m'a convaincu qu'il n'y avait absolument rien de fondé dans tout cela.

Comment pouvais-je alors prendre la position que vous voudriez que je prenne ?

La votre est injuste et vous voudriez que je ferai comme vous.

Je profite de l'occasion pour vous dire, en réponse à un autre entre-fait dans votre même numéro, que c'est mon droit de demander aux électeurs de ce pays de juger les hommes suivant leur mérite, plutôt que suivant leur nationalité.

Vous me reprochez de l'avoir fait. Laissez-moi vous dire que tant que je serai dans la politique je continuerai à faire la même chose; et j'essaierai par tous les moyens d'empêcher le parti libéral de rester au pouvoir en essayant de faire oublier aux électeurs le mérite des questions politiques par des appels à la nationalité, à la race ou à la religion de celui qui est le premier ministre.

Bien à vous, LOUIS-P. PELLETIER.

Pour le moment, laissons de côté ce qui, dans la lettre de M. Pelletier, se rapporte à l'attitude de ce monsieur sur la question nationale; nous aurons d'autres occasions de revenir sur le loyalisme actuel du fougueux rieliste de 1885, et l'on peut se tenir pour dit que M. Pelletier ne nous fera pas, avec des phrases creuses, oublier les petites et grandes lâchetés dont il a en ces derniers temps jalonné sa route. Bornons-nous à jeter encore un peu de lumière sur l'affaire Scott, à l'aide de certains documents que M. Parent garde soigneusement dans ses casiers et qui nous sont tombés sous la main par une providence presque inespérée.

En février dernier, M. le curé Hudon, de Saint-Félicien (Lac Saint-Jean) écrivait à la commission de colonisation une lettre où il disait entre autres choses :

"Depuis plusieurs années déjà il se fait chaque hiver des chantiers considérables sur une partie du domaine public qui n'est pas sous licence. Aucune limite à bois n'est concédée en arrière des cantons Desmeules et Dufferin; cependant cet hiver même (1903-04) comme les hivers précédents, de nombreux chantiers sont établis sur les bords de la rivière au Saumon, de la Dorée, etc.

"Plus de 200,000 billots, pulpe, dormants de chemin de fer seront coupés, me dit-on, pendant l'hiver 1903-04, sur ces mêmes terrains non licenciés, mais qui pourraient être colonisés plus tard. Tous ces billots, etc., seront enlevés au profit du principal marchand de bois du comté du lac St-Jean..."

Cet extrait fut officiellement transmis à M. Parent, ainsi qu'en fait foi la pièce ci-dessous : Québec, 25 février 1904.

L'hon. ministre des Terres, Mines et Pêcheries, Québec.

Monsieur le Ministre, Je suis chargé par la Commission de Colonisation de vous transmettre l'extrait ci-joint d'un mémoire adressé à cette commission par M. l'abbé M. P. Hudon, curé de Saint-Félicien, au sujet de la coupe illicite du bois dans la région de la Dorée et de la rivière au Saumon.

J'ai l'honneur d'être, Votre très humble serviteur, (Signé) J.-C. LANGELIER, Secrétaire de la Comm. de Colonisation.

Ni la lettre de M. Hudon ni celle de M. Langelier ne figurent dans les appendices du rapport de la commission. M. Parent pourrait probablement nous donner la raison de cette anomalie, qui n'en serait pas une si toutes les communications reçues aussi tard par la commission avaient également été écartées.

En tout cas, nous sommes en présence de documents officiels, que nous avons le droit de publier et de commenter.

Ce n'est pas nous qui avons accusé M. Scott, c'est M. le curé Hudon. Avant M. le curé Hudon, la commission, en séance publique, avait entendu deux autres citoyens de Saint-Félicien, qui avaient porté contre M. Scott une accusation semblable. Nous avons publié ces témoignages dans le "Nationaliste" du 15 mai 1904; les voici :

(Extrait du témoignage d'Antoine Hébert, de Saint-Félicien) :

"Q. — Qui fait chantier ?

"R. — M. Scott.

"Q. — Est-ce sur ses limites ?

"R. — Je ne sais pas.

"Q. — Dans quelle partie fait-il chantier ?

"R. — SUR LA RIVIERE AU SAUMON.

"Q. — Ce sont ses limites ?

"R. — Peut-être.

"Q. — Est-ce bien haut sur la rivière au Saumon ?

"R. — OUI UN PEU HAUT.

"(M. Lefebvre). — Est-ce M. Scott lui-même ou bien des jobbers sous contrat avec lui ?

"R. — C'est M. Scott qui les envoie sur ces terrains, d'après ce qu'on dit dans le public.

"Q. — (M. Langelier). — Est-ce que ce sont les gens qui font le bois qui disent cela ?

"R. — Ils disent qu'ils vont faire chantier pour M. Scott.

"Q. — A quelle distance de St-Félicien sont-ils ?

"R. — A peu près 20 milles.

"Q. — Cela se trouve presque à la tête de la rivière au Saumon ?

"R. — Oui, au Lac à la Mouche.

"Q. — Vous ne pouvez confirmer aucun détail de ce que vous dites là ?

"R. — Non.

"Q. — (M. Langelier). — Vous êtes positif qu'il se fait du bois là pour M. Scott.

"R. — Oui.

"Q. — C'est depuis plusieurs années, je crois, qu'il s'y fait du bois ?

"R. — Oui. Nous pouvions autrefois prendre le bois qui nous était nécessaire, mais maintenant nous ne pouvons plus en avoir."

Un peu plus loin (p. 70), on lit dans le témoignage du Dr Poliquin, agent du gouvernement à Saint-Félicien :

"Q. — Dans le haut de la rivière au Saumon y a-t-il des terrains sous licence ?

"R. — NON.

"Q. — Y a-t-il des chantiers là cet hiver ?

"R. — Je ne sais pas du tout. JE NE GARANTIS RIEN.

"Q. — Les chantiers de l'année dernière ont été faits pour qui ?

"R. — Pour M. Scott.

"Q. — Les droits de coupe ont-ils été payés sur ce bois ?

"R. — Le compte a été envoyé à M. Scott, et je suis à arranger l'affaire avec lui, pour savoir quel montant créditer."

Et nous ajoutons :

"Et c'est tout; le questionnaire ne va pas plus loin. Pourquoi n'a-t-on pas cherché à tirer au clair la question de savoir si M. Scott a coupé dans le domaine public ?

M. Scott est directeur de la Société de Colonisation du Lac St-Jean et affiche un grand amour pour les colons, bien qu'il essorte du témoignage de M. Thomas Du Tremblay, de Roberval, qu'il y a entente entre lui et la Compagnie du chemin de fer du Lac Saint-Jean pour qu'ils ne vendent pas leur bois trop cher. S'il n'a pas de propos délibérés confondu son bien avec celui du public, la commission lui aurait rendu service en l'invitant à expliquer la présence de ses bûcherons hors des limites de ses concessions; encore une fois, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

"Cette omission est d'autant plus regrettable que certain concessionnaire a été formellement accusé d'avoir coupé deux cent mille pièces de bois en contravention dans les terres de la Couronne, et que l'affaire est en train de se régler à la bonne franquette, comme d'ailleurs tout ce qui se passe entre M. Parent et les marchands de bois."

M. Pelletier est abonné au "Nationaliste": il

avoue lui-même que son attention a déjà été attirée (par nous, sans doute) sur le cas de M. Scott. Pourquoi ne nous a-t-il pas renseigné plus tôt ? Pourquoi nous a-t-il pas demandé la défense de l'accusé, industriel important qui a toujours joui d'une bonne réputation.

Des informations particulières ont rassuré la conscience chaouilleuse de M. Pelletier: tant mieux, c'est déjà une présomption en faveur de M. Scott. Mais il y a dans les affaires de cette nature un intérêt dont M. Pelletier s'occupe beaucoup d'ordinaire et qu'il a complètement oublié dans le cas actuel — le public. S'il avait daigné communiquer ses informations à la Chambre, aujourd'hui son client s'en trouverait mieux et lui-même ne verrait pas les journaux indépendants se demander pourquoi il a entretenu la Chambre deux années de suite de l'affaire Lajoie, où il y avait en jeu une cinquantaine de piastres, et pourquoi il est resté muet sur une affaire où un particulier était accusé d'avoir coupé illicitement, en un seul hiver, deux cent mille pièces de bois dans les terres de la Couronne — c'est-à-dire dans le domaine public. Trois-Pistoles, 5 août 1904.

Olivar Asselin.

De Deux Pierres pas un Coup

Afin de s'assurer que son livre (qu'il a très aimablement écrit pour nous autant que pour les Français) ne subira pas au Canada le sort de tous les livres qui nous arrivent de Paris; afin d'empêcher les éditeurs canadiens de le reproduire et surtout de le contrefaire sinon de le refaire à leur fantaisie, M. Charles ab der Halden a fait au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, le dépôt de son livre et a obtenu, pour ses belles "Etudes sur la Littérature Canadienne-française" la mention prohibitive que décerne notre gouvernement: "Enregistré conformément à l'Acte du Parlement, etc."

Pourquoi M. ab der Halden a-t-il enregistré son livre au Canada puisque la Convention de Berne pourvoit à la protection des auteurs français au Canada? C'est probablement à cause que M. ab der Halden connaît la façon dont est respectée ladite Convention au Canada, et qu'il veut se protéger doublement. Mais — c'en est presque drôle — l'auteur de ces précieuses "Etudes sur la Littérature Canadienne-française" ne devra pas s'étonner de se voir, malgré toutes les précautions qu'il a prises, piller chez nous comme le premier romancier venu... En effet, la Convention de Berne ne le protégera pas au Canada tant que les auteurs français n'auront pas obtenu des tribunaux canadiens la proclamation du principe qui doit les mettre à l'abri du pillage, et la loi canadienne ne le protégera pas davantage puisque M. ab der Halden n'a pas rempli TOUTES les formalités prescrites par notre "Copyright Act": M. ab der Halden a oublié de faire réimprimer son livre au Canada, tel que l'exige l'article 5 de cette admirable loi fameuse pour tout le monde civilisé. D'après cette excellente loi, les éditeurs de l'encyclopédie Larousse devraient réimprimer l'encyclopédie au Canada pour empêcher les éditeurs canadiens de la reproduire ou de la contrefaire en tout ou partiellement... C'est absurde comme notre loi.

Avec nos félicitations que nous motiverons bientôt, nous offrons à l'auteur des "Etudes sur la Littérature Canadienne-française" l'expression sincère de notre sympathie, en espérant toutefois que ce désappointement suffira à rallier M. ab der Halden aux Lionnet, aux Dorchain et aux autres littérateurs français qui nous aident courageusement à obtenir une protection efficace pour les écrivains canadiens et pour ceux de France.

Louviigny de Montigny

Si nous produisons des chefs-d'œuvre

La gent littéraire canadienne, celle qui commence à se préoccuper du développement de la littérature nationale, celle qui réclame de la protection pour nos écrivains, doit savoir infiniment gré au "Journal" du conseil qu'il donne — gratuitement — à nos littérateurs: "Faites des chefs-d'œuvre, comme on en fait en France, dit-il, et la littérature vous empêchera de mourir de faim au Canada, comme elle empêche les bons écrivains de mourir de faim, en France."

Si les littérateurs canadiens-français prenaient la peine qu'il faut prendre, espéraient ce qu'il faut espérer, sacrifiaient ce qu'il faut sacrifier, travaillaient enfin comme il faut travailler pour produire des chefs-d'œuvre, "Le Journal" cesserait-il d'emprunter aux journaux et revues de France, pour remplir de coupures qui ne lui coûtent rien les vides de ses colonnes et de ses pages? Assurément-il, durant une semaine, la subsistance de l'auteur canadien qui lui apporterait un chef-d'œuvre? Donnerait-il à ce chef-d'œuvre canadien la place d'honneur qu'il octroie aux romans parisiens dont il enlève le véritable titre, dont il est contrefait ou taillé les scènes, dont il cache le nom d'auteur, romans qu'il "emprunte" et qu'il feuilletonne depuis qu'il est au monde?

Un simple oui ou un simple non à ces questions suffirait à fixer notre public sur les sentiments patriotico-littéraires du "Journal": un simple oui ou un simple non lui éviterait la peine de se perdre en des considérations qui se ressentent trop de la frousse qu'il éprouve à la pensée d'avoir un jour à payer quelque chose à nos littérateurs.

ECHOS

— Le "Mail and Empire" cherche à soulever ses lecteurs en parlant du "grand soldat écossais," "haï et écrasé par Sir Wilfrid Laurier." C'est aussi bête et aussi criminel que l'article du "Soleil" que nous citions dimanche.

— Madame Laure Conan proteste contre l'habitude qui tend à s'implanter de changer en Pointe-à-Pic le nom du petit village de Pointe-aux-Pies. Elle demande aux journalistes de protester contre cette inélégante nouveauté.

Il est plusieurs noms français que nous laissons massacrer par les touristes américains. Les journalistes de langue française devraient s'entendre pour conserver dans toute leur pureté les vieux noms de chez nous.

— Armand Lavergne a joliment remis à sa place le nommé Barker. Il lui a fort à propos rappelé que si lui et ses pareils peuvent tenir à deux mains ou autrement l'Union Jack, c'est à nos pères qu'ils le doivent.

Car, sans les soldats de 1775 et de 1812, il n'y aurait plus d'Union Jack en Amérique.

Bravo, camarade!

— Cette histoire de loyalisme devient une mauvaise scie. Il y a un certain nombre de députés qui feraient bien mieux de s'occuper de leurs électeurs ou de s'en aller à la campagne que d'abrutir leurs collègues avec leur loyalisme de commande.

L'exploitation dépasse toute limite et peut devenir dangereuse.

— Le bon sens populaire devra l'emporter en définitive sur l'exploitation des politiciens.

Un groupe écossais vient de déclarer que les appels au sentiment de race en faveur de Lord Dundonald constituent une injure à ses compatriotes.

Le calme des Canadiens-français indique que les appels qui se font de notre côté n'ont pas plus de chance d'aboutir.

— Le maire Laporte, qui est un homme d'affaires et surtout un homme de bon sens, a fini par déclarer à ses collègues de la commission du port qu'ils perdent leur temps à des bagatelles.

Si le public savait exactement ce qui se passe à la commission, celle-ci serait supprimée dans les vingt-quatre heures.

— Une nouvelle recrue nationaliste, le "Raymond Chronicle," publié à Raymond, Alberta, prend une position aussi nette que celle du "Nationaliste" sur nos relations avec l'Angleterre. Nous ne tolérons, déclare-t-il, aucune immigration étrangère dans nos affaires.

D'ici quelques années, nous en serons tous là.

— Nos collaborateurs nous témoignent tellement de sympathie que nous débordons de copie. Force nous est de remettre au prochain numéro l'article de M. Chicoyne, le distingué député de Wolfe, sur les "Cultivateurs antiques," l'étude de M. Louviigny de Montigny sur le livre de M. Charles ab der Halden, et des articles de MM. Arthur Sauvé, T. Saint-Pierre et Henri Marchand.

Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui ont le goût du franc parler. Nous songeons à nous agrandir.

— Le "Nationaliste" fait son chemin, tout tranquillement. Six de nos compatriotes de Dawson City nous envoient leur abonnement d'un seul coup. Ils accompagnent leur envoi de réflexions dont nous ferons part à nos lecteurs dimanche prochain.

— Le "Star" de Toronto conseille à ses lecteurs de ne tenir aucun compte des appels aux préjugés du "Soleil" et du "Citizen." Ni l'un ni l'autre de ces journaux ne représente, dit-il, les sentiments d'un groupe sérieux; la masse de la population des deux provinces désire la paix entre les races et méprise les agitateurs.

Voilà qui est parler d'or.

— Les organes ministériels ne se pressent pas de répondre à nos questions; nous les répétons :

La nouvelle loi des terres donne au département des Terres le droit de classer le domaine public en terres d'exploitation forestière et en terres destinées à la culture; le premier ministre, M. Parent, a déclaré que cette clause a pour but de faciliter l'accès des terres colonisables et de favoriser l'essor de la colonisation; il a ajouté que cette classification était urgente.

Nous ne discutons pas; nous demandons : Le département des Terres a-t-il commencé cette classification ?

Dans l'affirmative, depuis quand, où et comment ? Les colons sont-ils représentés dans la commission de classification ?

M. Parent est-il disposé à révéler le mode de classification qui sera suivi par son département ?

— M. Parent nous annonce qu'il restera à Québec envers et contre tous. Tant pis pour son parti, tant pis surtout pour la province.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

Terrible accident

M. A. J. de B. CORRIVEAU MORTELLEMENT BLESSE PAR UN TRAMWAY.

Un terrible accident qui aura très probablement des suites fatales s'est produit hier après-midi à cinq heures, au carré Victoria, coin des rues McGill et St-Jacques.

M. A. J. de B. Corriveau, le financier bien connu, a été frappé par un tramway au moment où il traversait la rue; il a reçu une fracture du crâne et plusieurs autres blessures. On l'a immédiatement transporté à l'Hôpital Général où les médecins ont constaté que ses blessures sont mortelles. A minuit, on attend sa mort d'une minute à l'autre.

M. Corriveau était très connu dans toute la province. C'était un fervent du sport, et il était le vice-président du club des automobilistes.

Il passait l'été à Saint-Jean.
DERNIERE HEURE. — M. Corriveau vient d'être rapatrié à l'hôpital.

Tentative d'assassinat

Un Président de République en Danger.

Monte Video, Uruguay, 6. — On a essayé d'assassiner aujourd'hui le président Battle y Ordóñez, comme il se promenait avec sa famille. Une torpille a fait explosion à côté de sa voiture. Elle a fait sauter les rails du tramway et le pavé, mais il semble que personne n'ait été blessé.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

LA GUERRE

Port-Arthur tient bon.

Che-Fou, 6, 5 heures p.m. — D'après un Russe qui vient d'arriver ici, Port Arthur tombera d'ici un mois ou deux. Le général Stoissel serait en communications constantes avec Kouropatkine.

CONTRE LE CHEMIN DE FER

Niou-Chouang, 6, midi. — Des espions russes ont essayé de faire sauter le pont du chemin de fer, près de Yin-Kou. Ils en ont été empêchés par des employés chinois. On croyait que le général Fukushima était à la veille de traverser le pont.

LA MORT DU GENERAL KELLER

Liao-Yang, 6. — Le prince Shirenski, témoin oculaire de la mort du général Keller, rapporte que le général doit son sort à une inspection trop audacieuse de ses canons.

C'était vers midi, le 31 juillet; la canonade semblait avoir cessé. Le général, à cheval, se dirigeait vers ses batteries. Ses officiers lui firent remarquer que son uniforme blanc était une cible facile à atteindre. Le général sourit et descendit même de cheval, pour rassurer ses officiers, mais il continua sa marche vers les batteries et se trouvait même sur les remblais de ses canonniers lorsqu'un obus éclata à côté de lui. Il mourut deux minutes après avoir été blessé.

PORT ARTHUR TIENT BON

Saint-Petersbourg, 6. — La nouvelle venue de Nagasaki et disant que Port Arthur a cédé, n'obtient guère de créance à l'amirauté, non plus qu'au ministère de la guerre qui ne s'en émeuvent pas plus que des autres rumeurs sur le même sujet.

LA CONTREBANDE DE GUERRE AU CANADA

Londres, 6. — Le "Daily Illustrated Mirror" dit que deux croiseurs russes de la Baltique se sont mis à la poursuite d'un steamer parti le 30 juillet d'Angleterre pour le Canada avec les munitions consignées à Yokohama, via le Pacifique Canadien.

LES TURCS VEULENT UN "PAPIER"

Constantinople, 6. — L'ambassadeur russe, M. Zimovief, a communiqué au gouvernement turc, de même que le ministre des Affaires étrangères a communiqué à l'ambassadeur ottoman à Saint-Petersbourg, la notification que la Russie a donné au gouvernement turc que les vaisseaux de la flotte volontaire, passant les Dardanelles, conserveraient leur caractère de vaisseaux marchands au delà du détroit. La Porte a demandé de formuler cette déclaration par écrit; ce à quoi a objecté la Russie. On croit que le gouvernement turc acceptera finalement cette déclaration verbale.

ON PARLE D'UNE AUTRE GRANDE BATAILLE

Saint-Petersbourg, 6. — Une dépêche de Liao-Yang à la "Gazette de la Bourse" dit qu'une autre grande bataille s'est engagée dans les environs de Houtsiatze (sur le chemin de fer, à environ 14 milles de Liao-Yang). Les Japonais auraient perdu 13,000 hommes dans cette bataille qui n'aurait presque rien coûté aux Russes.

Saint-Petersbourg, 6. — On croit que la dépêche adressée à la "Gazette de la Bourse" a plutôt trait à la bataille qui a duré du 30 juillet au 1er août. Le ministère de la guerre n'a reçu aucune nouvelle de bataille.

LES JAPONAIS AVANCENT

Saint-Petersbourg, 6. — Le général Kuropatkine

rapporte que les Japonais sont avancés de dix milles vers le nord de Hai Cheng, jeudi, et qu'en très grand nombre ils avancent aussi de Pahuissai (Kutsia) sur l'aile droite de l'armée russe. Les Japonais se sont retranchés dans les environs de Kulungan. De forts détachements de Japonais sont apparus sur la rive droite de la Laïtze, à Poutsiaste et à Sikseyan, mais ils ont été repoussés.

A Travers la Ville

IL SE NOIE. — Un conducteur de tramway, Joseph Laporte, 23 ans, domicilié rue St-Laurent, 1771 A, s'est noyé hier midi dans une carrière située en arrière du monastère des Carmélites, au Mile-End.

La municipalité fait actuellement combler cette carrière avec des vidanges qui quelquefois flottent sur l'eau. Laporte qui s'en allait à son ouvrage ne prêta pas attention à cet accident et passa à travers la carrière, croyant marcher sur la terre ferme.

Le corps a été trouvé à deux heures et transporté à la morgue.

LE DR DUHAMEL. — Le Dr Henri DuHamel s'est embarqué hier soir pour l'Europe, à bord du "Halifax." Il s'en va assister au congrès médical de Lucerne.

CHUTE. — A 9 heures, hier soir, M. John Morrissey, 48 ans, est tombé du trottoir sur la chaussée en face du No 10 rue St-Charles Borromée, et s'est fracturé une cuisse. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

A BAS D'UN TRAMWAY. — Hier après-midi une dame Laporte, du boulevard St-Denis, en descendant d'un tramway, à l'angle des rues St-Denis et Beaubien, est tombée sur le trottoir et s'est fracturé un coude. Transportée à l'hôpital Notre-Dame.

VOIS. — Les détectives ont fait l'arrestation, hier, de huit jeunes vauriens, la plupart récidivistes, trouvés coupables de vols et de bris dans les maisons innocentes dont les locataires sont à la campagne. On s'attend à d'autres arrestations.

BAGARRE. — A 11 1-2 heures, hier soir, deux Italiens se sont pris de querelle dans un hôtel du coin des rues Laguchetière et Saint-Dominique. Ils ont tous deux joué du couteau, mais sans se faire grand mal.

LES UNIONS NATIONALES

Le Congrès national des métiers et du travail du Canada tiendra sa réunion à Ottawa les 27, 28, 29 et 30 septembre prochain.

Ce congrès vise à la création d'une grande fédération nationale des travailleurs canadiens.

Voici quelques-unes des questions qu'il traitera à sa prochaine réunion:

La loi concernant l'importation des Aubains.

La réglementation de l'immigration à l'ère de l'énorme affluence du travail italien pendant la présente année.

La légalisation de l'étiquette des unions canadiennes.

Nos moyens de protection et de défense.

Acceptation de dessins pour l'adoption d'un drapeau national.

Discussion sur la résolution No 13 passée à la convention de Québec par laquelle les délégués devront donner connaissance de la décision de leurs unions, sur l'opportunité de prélever un fonds de défense.

PARC RIVERSIDE

Le mystérieux Professeur Papuss continue toujours son jeûne stupéfiant. Il sortira de sa bouteille le demain, le 8 courant, à dix heures et quarante précises et il donnera une conférence des plus captivantes sur les diverses expériences qu'il a accomplies dans presque tous les pays de la vieille Europe, depuis environ neuf ans.

Pour la semaine prochaine, commençant cet après-midi, le 7 courant, la Direction du Parc Riverside a engagé à grands frais, la belle troupe d'Opéra Robinson dont la tournée récente a été un immense succès dans tous les Etats-Unis. Cette troupe se compose de 25 artistes, choristes et figurants et possède un répertoire des plus variés.

Le premier Opéra au programme sera "Said Pasha" dont la musique enchantresse est destinée à remporter un énorme succès. Un orchestre spécial a été engagé pour la circonstance.

Tous les soirs, le cinématographe reproduira des vues animées d'un réalisme saisissant.

Ne pas oublier non plus la périlleuse ascension en ballon que tentera pour la troisième fois cet après-midi à 5 heures, au Parc Riverside, le Ménéstrel Hi Tom Ward.

AU BOUT DE L'ILE

S'il fait beau ce soir, il y aura feu d'artifice à l'hôtel Bureau, au Bout de l'île. C'est un spectacle féerique et qui intéresse toujours beaucoup les visiteurs de ce magnifique endroit de plaisance qui continue d'être le rendez-vous des Montréalais en quête de fraîcheur et de repos. Les spectateurs peuvent assister au feu d'artifice en causant, car tables et chaises leur sont fournies en abondance.

L'hôtel Bureau est directement relié à la ville par les tramways du Terminal. Le dernier tramway part de l'hôtel à minuit, pendant les mois d'été; cela donne donc aux visiteurs l'occasion de passer une bonne soirée dans la fraîcheur et le calme des grands arbres qui entourent ce délicieux hôtel, sur les bords de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent.

La cuisine de M. Bureau est fameuse. Dîner spécial de midi à trois heures et de six heures à huit, le dimanche; repas à toute heure pendant la semaine.

L'hôtel est réputé pour sa bonne tenue et le calme qui y règne. C'est l'endroit par excellence pour qui veut s'arracher pour quelques heures à l'atmosphère de la ville.

PARC SOHMER

Aujourd'hui, dernière occasion de voir le magnifique programme exécuté tout au cours de la semaine dernière: exercices acrobatiques prestigieux, etc.

Les principaux numéros sont les suivants: Brown et Bartolette, danseuses d'opéra; les Lemoine avec leur délicieux bébé, musique excentrique, avec grande mise en scène; les quatre Lautzer, dont deux très jolies jeunes filles, exercices de souplesse et de dislocation suprêmement élégants. Les sœurs Major, deux charmantes fillettes qui font de la danse, du chant, de l'escrime, de la flûte et du tambour, et qui terminent le tout par une partie de boxe en

règle. Les frères Valvino, équilibristes acrobates, sans rivaux dans leur spécialité.

Lundi, nouveau programme, dont voici le détail: Capt. Webb avec ses lions marins. Ces intelligents amphibiens jouent de la musique, jonglent, manœuvrent d'une façon étonnante. Delmare et Lee, acrobates aériens; acte à sensation, véritablement vertigineux. Ed. et Nettee Massé, les jongleurs les plus réputés du monde entier. A. Normandin, ténor montréalais d'une science accomplie.

Ajoutez la musique du Parc, qui varie son programme tous les jours, les illuminations de chaque soir, les fêtes de gala du mercredi et du vendredi, et, par surcroît, le grand festival qui aura lieu jeudi prochain à l'occasion du bénéfice des employés du Parc. Ce jour-là, la musique du Parc, au grand complet, jouera sur la terrasse jusqu'à minuit.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Entreprendre de faire une analyse de "Quo Vadis," le drame à grand spectacle tiré du chef-d'œuvre de Sienkewicz, et qui sera repris cette semaine au Théâtre National Français, pour l'ouverture de la saison 1904-1905, nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que c'est une belle œuvre, puissamment conçue, pleine d'imprévu et d'aperçus nouveaux sur l'histoire de Rome. D'ailleurs, les habitués du National n'ont pas oublié le succès qu'a remporté cette pièce, à l'ouverture de la saison 1903-1904.

Bien que "Quo Vadis" soit essentiellement un drame à spectacle, c'est-à-dire une pièce où les décors, les costumes, la figuration jouent un rôle prépondérant et relèguent un peu dans l'ombre les acteurs, la direction n'a pas jugé à propos de retarder les débuts des nouveaux artistes. Ainsi, MM. Fernand Dhavrol, A. Fertinel, Henri Nangys, Mmes Henriette Moret et Devoyod feront partie de la distribution que voici au complet:

Rôle de Néron, M. Fertinel; Petrone, M. Guiraud; Glaucus, M. Dhavrol; Ursus, M. Filion; Marcus, M. Nangys; Tigellinus, M. Hamel; Chilo, M. Palmieri; Lygia, Mme Henriette Moret; Poppée, Mme Devoyod; Emyne, Mme Fouquet-Vérande; Actée, Mlle Verteuil; Pomponia, Mme Soulier; MM. Godeau, Leurs et Soulier auront aussi à interpréter des rôles importants.

Mlle Jane Bertin, réengagée au National, voyage actuellement en Europe, dans l'intérêt de sa santé. Elle reviendra au Canada en septembre pour reprendre le rôle de Josephine dans "Plus que Reine," d'Emile Bergerat.

Après "Quo Vadis," on jouera au National, le fameux drame français "La dame de Montsoreau."

Comme nous l'avons annoncé déjà, M. Gauvreau est sur le point d'engager à Paris plusieurs artistes de renom qui viendront rejoindre la troupe du National, vers le mois de janvier.

Il y aura soirée de gala lundi soir.

Vichy Célestins. Seule Véritable

Etincelles Electriques

40,000 HOMMES SANS OUVRAGE

New-York, 6. — Le lock-out des ouvriers du bâtiment, déclaré hier pour s'effectuer lundi, a pratiquement commencé aujourd'hui même. On estime que ce lock-out forcera 40,000 hommes à chômer.

LE TONQUIN SERAIT MENACE

Paris, 6. — Le général commandant les forces françaises au Tonquin a représenté au gouvernement qu'il aurait besoin de 6,000 hommes de plus pour garder efficacement les frontières de cette province contre toutes les éventualités possibles. Le gouvernement a résolu d'expédier les renforts et un premier contingent de mille hommes partira de Marseille demain. D'autres détachements suivront à brève échéance. On veut être en état de parer à un soulèvement des Boxers, qui s'annonce.

L'ÉVÊQUE DE MANCHESTER

Washington, 6. — L'abbé J. B. Delaney est nommé évêque de Manchester, N. H. Il remplace Mgr Bradley décédé il y a quelques mois.

LA POLITIQUE CHAMBERLAIN TOUJOURS BATTUE

Londres, 6. — Une élection partielle a eu lieu aujourd'hui pour la division de Reading, dont le député, Geo. W. Palmer, libéral, avait démissionné. Rufus Isaacs, candidat libéral, a été élu par 4,770 contre 4,530 à Chs E. Keyser, son adversaire unioniste.

LES ESCLAVES D'UN SENATEUR DEMOCRATE

Chicago, 6. — Une dépêche de Savannah (Ge) rapporte que le sénateur d'Etat Foye, d'Egypt, (Ge) a été arrêté par la police fédérale sous l'accusation de tenir des nègres en esclavage. Foye est un chef démocratique et possède une grande fortune. Il paraît que le sénateur Foye parque ses esclaves dans un enclos, la nuit, et les envoie enchaînés au travail dans ses usines.

COMMENT MOURIR SANS DERANGER PERSONNE

New-York, 6. — Leopold Barman est décédé d'une façon peu banale à l'hôpital civique de l'île Blakwell, au milieu d'un banquet. Il mourut sans un cri, sans un signe, aux côtés de ses compagnons de jeux. Une bouchée de viande s'engagea dans le larynx du malheureux. Il étouffa paisiblement sans avoir la force de faire un signe. Ce n'est qu'en le voyant rouler par terre que ses voisins lui portèrent secours. Il était mort.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

SPORT

CROSSE

UN ECRASEMENT

Par un score de 14 à 4, le Shamrock a infligé hier après-midi une défaite bien conditionnée au Montréal en présence d'environ deux mille cinq cents amateurs. C'est un écrasement complet pour l'équipe de Barney Dunphy et point n'est besoin d'insister sur les mérites des deux équipes.

La partie a été cependant intéressante. Les joueurs du Montréal ont fait leur possible pour tenir leurs adversaires en échec. Ils ont été battus les armes à la main, avec tout autant d'entrain à la fin de la partie qu'au commencement. L'équipe semble forte pourtant et le score ne donne pas une

juste idée du jeu. Il est vrai cependant que c'est le score qui compte en somme.

C'est dans leur capacité de scorer que git la grande force des Shamrocks. Le "home" ne perd pas son temps. Du moment que la balle lui est transmise, c'est droit sur les buts par le chemin le plus court. Il ne réussit pas à tout coup, mais le score est là pour montrer que cette méthode a du bon.

Ce qu'il faut aussi admirer chez les champions est leur parfait esprit de sacrifice, si ce mot peut être employé au jeu de crosse. Nous voulons dire que les joueurs ne jouent jamais pour la galerie et refusent des occasions de faire un essai brillant ou un score probable pour passer la balle à un partenaire mieux placé ou moins surchargé. Hoobin surtout possède cette qualité, au plus haut degré. A trois reprises hier il a contribué à des gaules en passant la balle alors qu'il semblait avoir de belles chances de scorer lui-même.

Il est inutile de faire un récit du jeu. Ce ne serait guère intéressant, vu l'immense différence de score. Chez les Shamrocks, Hoobin qui a joué hier une partie phénoménale, Kavanagh, Kenny, P. Brennan et Currie se sont surtout distingués.

La septième gaulle mérite une mention spéciale. Elle fut scorcée par Hoobin qui fit un saut de quatre pieds en l'air pour intercepter une passe, attrapa la balle à la surprise générale et la lança droit dans les gaules.

McKerrow, Murphy, Strachan et Nolan ont été les gros travailleurs du côté des vaincus.

La partie n'a pas été brutale. M. Jos. Mercier a fait une reférence admirable. La seule tentative un peu rosse a été faite par Howard qui planta son poing sur la figure de Hamilton qui depuis longtemps l'importunait. Mercier l'envoya à l'ombre pour vingt minutes, et cet exemple adoucit singulièrement la partie. Voici le score:

1er quart:

Montréal — McLaughlin, 30 sec.
Shamrock — P. Brennan, 12 min.
Shamrock — J. Brennan, 35 sec.
Shamrock — Hoobin, 45 sec.
Shamrock — P. Brennan, 1.10 min.

2e quart:

Shamrock — Hennessy, 16 min.
3e quart:

Shamrock — Hoobin, 6 min.
Montréal — Nolan, 25 sec.
Montréal — Wells, 1 min.
Shamrock — Hennessy, 9 min.
Shamrock — P. Brennan, 30 sec.
Shamrock — Logan, 15 sec.
Shamrock — Hoobin, 15 sec.

4e quart:

Montréal — Leahy, 4 min.
Shamrock — Currie, 15 sec.
Shamrock — P. Brennan, 4 min.
Shamrock — J. Brennan, 3 min.
Shamrock — Logan, 7 min.

LE YACHT

LE "WHITE BEAR" VAINQUEUR

Encore une fois les Américains viennent de prouver qu'en sport comme en affaires ils ont du flair. Désespérés par leurs précédentes tentatives contre la coupe Seawanaka, désespérés de voir leurs meilleurs yachts se faire battre à plate couture par les défenseurs, ils ont couru un risque cette année.

Instruits par leurs défaites, ils ont remarqué qu'au mois d'août sur le lac St-Louis les brises n'y vont pas de main morte, que c'est toujours tout l'un ou tout l'autre, le calme ou la tempête. Ils ont envoyé cette année une façon de yacht à peu près aussi élégant qu'un morceau de trottoir qui flotterait avec un poteau de télégraphe au milieu.

Le "White Bear" est laid et mal fichu. Dans une brise légère, il va à peu près comme une cuvette, mais dans une grande brise il va comme un boulet. Les rafales accélèrent sa vitesse tant il est solide, et c'est à peine si les coups de vent le font pencher.

Enfin les Américains ont été favorisés hier après-midi. Le "White Bear" a eu le vent qu'il lui fallait et a vaincu le "Noorna" par une minute et demie. Cette avance est peu considérable si l'on considère que le yacht américain a de nouveau eu l'avantage du départ.

La lutte devient plus serrée et ce soir les yachtsmen locaux se demandent si la coupe Seawanaka est réellement en danger.

LA RAME

Ste-Catherine, 6. — L'équipe senior des Argonautes, de Toronto, a gagné la course pour chaloupes à 8 rameurs. Les Argonautes juniors sont arrivés seconds. Temps, 7 minutes.

TURF

LE "GREAT REPUBLIC"

New-York, 6. — Delhi, à J. Richard Keene, monté par George Odow, a gagné le "Great Republic" d'une valeur de \$50,000, à Saratoga cet après-midi. Il a gagné avec assez de facilité. Mercury est arrivé second, et The Picket, troisième.

Sydney, le champion des deux ans, appartenant aussi à Keene, a remporté avec aisance le Saratoga Special.

SERAIT-CE UN SCANDALE ?

Dover, N. H., 6. — Jewett A., un étalon trotteur évalué à \$2,000 est mort subitement cet après-midi après avoir parcouru un mille, sur la piste Granite State. Comme c'est le troisième accident semblable cette semaine, les propriétaires de chevaux soupçonnent du louche et ont demandé l'autopsie du cadavre de la pauvre bête.

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland, Ohio:
Cleveland 000101010-3 8 4
New-York 001002010-4 9 2
Joss et Buelow; Chesbro et McGuire. Umpire, Oloughlin. Assistance, 5,700.

A Détroit:
Boston 003001120-7 12 3
Détroit 000020002-4 7 2
Tannehill et Farrell; Stovall et Beville. Umpires Uyyer et King. Assistance, 4,200.

Vichy Célestins. Seule Véritable

CAFÉS DE CHOIX
ST-MARC ET LA SULTANE

A Chicago :
Chicago001210400-8 10 0
Philadelphie100000000-1 7 2
Altrock et McFarland; Bender et Schreck. Um-
pire, Sheridan. Assistance, 24,150.
A St-Louis :
St-Louis001000000-1 4 2
Washington001000010-2 6 3
Sudhoff et Kahoe; Jacobsen et Kittredge. Ump.
Connolly. Assistance, 1,800.
LIGUE NATIONALE
A Philadelphie :
Pittsburg003000001-4 12 1
Philadelphie22101000x-6 11 1
Flaherty et Carisch; Fraser et Ruth. Ump. Mo-
ran et Zimmer. Assistance, 3,975.
A Boston :
Cincinnati00300100005-9 7 1
Boston101100000-4 9 3
Kellum et Schlei; Fisher et Needham. Ump. John-
stone. Assistance, 3,865.
A Brooklyn :
Brooklyn0000100000-1 9 2
Chicago1000000003-4 9 1
Jones et Bergen; Lamgren et Kling. Ump. Car-
penter. Assistance, 5,300.
A New-York :
St-Louis000001000-1 7 5
New-York02005001-8 12 1
O'Neill et McLean; Mathewson Ames et Bower-
man. Umpire, Emslie. Assistance, 20,483.
LIGUE DE L'EST
A Buffalo :
Buffalo01000021x-4 10 4
Montréal000300000-3 6 2
Kissinger et Shaw; Leroy et McManus. Umpire.
Conahan. Assistance, 5,080.

Parc Sohmer

Aujourd'hui dimanche [à 3 et 8 p. m.]
PANTZER TRIO, célèbres contorsionistes (assisté par
Mde Carl Pantzer)
MAJOR SISTERS, chants et danses originales,
VALVINO BROS. Equilibristes et acrobates extra.
LAMOINE TRIO, musiciens excentriques.
BROWN et BARTOLETTI, chants et danses.
LA MUSIQUE DU PARC.

Admission 10 Cents

Parc Riverside

SEMAINE DU 7 AOÛT
La Grande Troupe d'Opéra Robinson dans SAID
PASHA.
25 artistes et choristes, orchestre spécial.
Le Prof. PAPAUS.
Dimanche à 5 hrs p.m., ASCENSION EN BAL-
LON.
Tous les tramways conduisent au
PARC RIVERSIDE

Tel. Bell: Main 1295 Tel. des Marchands
Bureau: 417
Résidence: 1221

F. SAINT-GERMAIN,

Agent d'immeubles et adminis-
trateur de successions.

70 RUE ST-JACQUES. MONTREAL

Institut Hydro-Electrique

400 RUE ST-DENIS
Traitements par l'électricité. Rayons X, Bains,
Massages, etc., Sous la direction des
Drs. Renaud.

MONTREAL-CANADA

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie
Ci-devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Cité de Montréal
Établie en 1850
Capital autorisé \$1,000,000.00
Actif net excédant 400,000.00
Dépôt au trésor fédéral 60,000.00
Reclamations réglées à date 383,021.00
Compagnie indépendante. Taux modérés.
Bureau Principal: 59 St-Jacques
Edifice "La Press"
MONTREAL

CHOCOLAT JACQUES

est le seul recommandable.
Il est le plus pur, le plus sain, il est le SEULE
fabriqué sous le contrôle du Gouvernement.
Le chocolat au

LAIT JACQUES

est le plus délicieux que l'on peut trouver sur le
marché.

DOCTEURS, pour rendre les forces et les cou-
leurs à vos malades, ordonnez leur le fameux
Chocolat Ferrugineux de

JACQUES

En vente partout.
Agent général pour le Canada et les Etats-Unis :
A. Du Castel.
Bell Tél.: Main 809. 1299 rue Notre-Dame.

Aux Manufacturiers

J'offre en vente un site manufacturier des plus
avantageux sous tous les rapports, convenable
pour toutes industries et à proximité de Montréal.
Grandes usines avec engin, bouilloire, machines,
shafts, etc. Terrain environ 40,000 pieds en
superficie avec grandes dépendances. Un bon pou-
voir d'eau peut aussi être utilisé. Communications
faciles par eau et par chemin de fer. Pour plans,
détails supplémentaires et permis de visiter,
S'adresser à

Mendoza Langlois

54 rue ST-JACQUES Montréal.
TEL. BELL: MAIN 2828.

Tel. Bell: Est 1289

**Habillez-vous
Bien et à
Bon Marché!**

Ces deux conditions se trouvent chez
ADOLPHE PROVENCHER, marchand-tail-
leur, 1889 rue Ste-Catherine 1ère porte du
Théâtre Français, Montréal.

SPECIALISTE BEAUMIER
Médecin et Opticien
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Examen des YEUX **GRATIS**
1824 rue Ste-Catherine Montréal.
Coin avenue Hotel-de-Ville.

Le meilleur de Montréal comme FABRICANT
d'ARTICLES DE LUNETTES, LOIRONS, YEUX
ARTIFICIELS VERRES GARANTIS pour bien
VOIR de LOIN et de PRES. GUERISON D'YEUX.
AVIS - Ouvert JOUR et SOIR. LE DIMANCHE.
11 à 1 P. M. ECHANGE de VERRES. REPARA-
TIONS, Etc. Pas de SOLICITEUR sur le chemin
pour maison responsable.
Cette annonce rapportée, vaut 15 par \$ piastre pour
tout achat en LUNETTES

**LIGNE DE VAPEUR
DE GASPE
SS. GASPESIE**

Les départs seront comme suit pour les Ports de Gaspé
De Montréal pour Gaspé, Mardi, à 1 h. p. m. 9
Aout et 23 Aout. De Gaspé pour Montréal. Di-
manche, à 10 h. p. m. 14 et 28 Aout.
Le Gaspésien est aménagé de première classe pour les passagers.
Lumière électrique et autres améliorations modernes.

A. Leanieux, 102 Edifice Coristine
Tel. Main 35.

Excursions par le C. P. R.
Départ samedi ou dimanche. Retour lundi.

Abbotsford	\$1.60
Bedford	1.60
Cowansville	1.85
Joliette	1.15
Labelle	3.30
Saint Jean, Qué.	1.10
Sainte Agathe	2.10
Sainte-Agathe (dimanches seulement)	1.50
Sainte-Anne de Bellevue	.80
Knowlton	2.30
Québec	4.00
Saint Gabriel de Brandon	1.30
Nominigoue	4.10
Shawbridge	1.50

Taux réduits à nombre d'autres points fournis sur
Bureau des billets: 129 rue St-Jacques, près
Hôtel des Postes.

Chemin de Fer du Grand Nord du Canada

Taux d'excursion pour le samedi et le dimanche
entre Montréal et
Saint-Paul l'Ermite \$0.55
L'Assomption65
L'Epiphanie75
Sainte-Marie Salomé75
Joliette 1.15
Maskinongé Falls 1.15
Shawinigan Falls 2.50
Grand'Mère 2.50
New-Glasgow 1.35
Sur semaine, les trains quittent la gare, coin des
rues Sainte-Catherine et Moreau, à 8 h. 45 du ma-
tin, à 5 h. 15 et 7 h. du soir. Retour à 9 h. 08
du matin, à 11 h. 34 du matin et à 6 h. 45 du
soir.
Le dimanche, départ à 8 h. 45 du matin, retour
à 9 h. 10 du soir.
Allez voir les chutes de Shawinigan, plus pitto-
resques que Niagara.

"Au Grand Magasin de Meubles et Tapis"

Notre Grande Spécialité

**AMEUBLEMENTS
ET GARNITURES DE**

Bureaux
Bibliothèques etc.

Pour le Clergé et les Professions
Libérales

La plus grande variété de

Meubles Artistiques

Tapis et Draperies: Fournitures pour maison de campagne: sièges etc.

M. S. Valiquette 1547, 1553 et 2446
STECATHERINE

ETABLIE EN 1902

LA SOCIETE de CREDIT HEBDOMADAIRE

(LIMITÉE)

Incorporée par le Gouvernement du Canada,
OTTAWA, 23 Octobre 1903.

Siege Social: Chambre 16-107 rue
St-Jacques, carrefour Place d'Armes
MONTREAL



N'EMPLOIEZ PAS VO-
TRE SYSTEME EN VOUS
SERVANT D'UN BRANDY
DE QUALITE INFÉRIEURE.

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

qui est pur, doux, moelleux, vous
obtiendrez les meilleurs résultats.

Agents Laporte, Martin & Cie.

ROSE QUESNEL

5 ET 10 C

LE PAQUET

DELICIEUX A FUMER!!!

ROCK CITY TOBACCO CO. LTD. QUEBEC



LE MELON

Conte moins fantastique qu'il n'en a l'air.

Le juge Planus m'écoume. Il me bouleverse. Il m'effare, le juge Planus. Parfois, en lisant ses derniers jugements, je crains pour lui le Juge-Dernier. Idée puérile que la réflexion m'ôté.

Evidemment, je ne comprends pas, voilà tout, je ne comprendrai jamais ce qui emplit cette tête auguste. Le juge Planus plane à des hauteurs où je n'ai point accès.

Je le vois en chemise, dans une chambre bien bourgeoise. Je l'entends susurrer une espèce de prière où il est question d'être bon et d'avoir de l'indulgence.

Où, en vérité il est question d'absoudre de pauvres pêcheurs, dans cette espèce de prière, et, cependant, à cause du juge Planus, pour quelques pièces de cent sous, un grand nombre d'hommes sont des damnés sur cette terre et blasphèment depuis des mois, dans l'horreur des bagnes.

Mais, les prisons sont bien loin, le juge n'a pas d'imagination... et puis, n'est-il pas le Juste, l'Infaillible, l'Omnipotent, n'est-il pas, à l'égal de Dieu, "Celui dont on n'a pas le droit de discuter les arrêts." Ne sait-il pas, de source certaine, que le meilleur moyen de transformer un coquin en honnête homme c'est encore de le pendre.

Mais qu'est-ce ? Mais que peut-ce être ?

De l'escalier vient un léger bruit, sourd et régulier. On dirait... quelq'un... un être... une chose qui monte les marches par petits bonds maladroits. Et l'Incorruptible a peur... Si c'était un homme... un certain homme... dont on aurait lié les bras et les jambes...

Cet être qui est monté est maintenant sur le tapis du palier. Il avance, il frappe à petits coups au bas de la porte entrebaillée.

Si c'était une tête coupée... Elle pousse la porte, doucement, doucement, et voici qu'apparaît, au ras du sol une masse ronde, verte, rayée de taches jaunes.

Quoi ! Un batracien ! Un gros, un très gros, un énorme batracien !

Mais non, cet être ne saute pas, il roule. Il roule hors de la pénombre jusque dans la clarté venue du dehors qui baigne le pied de son lit. Ce n'est pas un énorme batracien. C'est un melon d'eau très ordinaire. Et voilà pourquoi le juge est verdâtre.

Il va crier. Mais le melon oscille comme une tête et lui fait signe que non, que c'est inutile, que ça ne servira de rien. Puis d'un bond, comme une balle de caoutchouc, il lui saute sur le ventre.

L'Omnipotent veut se lever, fuir, mais le melon se fait lourd, lourd comme s'il était farci de chaînes. Et le juge voit qu'il a des yeux roses et un sourire difforme, un sourire vert et blanc avec des dents noires.

Et le juge regarde la pendule et pense : "Il n'est pourtant que minuit moins vingt !"

Et le melon considère le juge et dit, d'une voix de phonographe : "Bonsoir, Monsieur Planus. Comment vous portez-vous ?"

Et l'Infaillible (mettez-vous à sa place) se sent défaillir en entendant cette phrase si simple.

— C'est pas la peine de faire cette bouche-là, poursuit le cucurbitacé. Les poires parlent bien. J'vois pas pourquoi que je me généralis !

Et, après un silence : "Tu sais pourquoi je suis venu. Ce matin tu as condamné un homme à quatre ans de prison. Soigne un peu : quatre ans ! 48 mois, 1560 jours, quatre étés, quatre fêtes de Noël, quatre fêtes de Pâques. Et qu'avait-il fait ce misérable ? Avait-il tué ? Était-ce un massacreur de Boers, un fondateur de trusts ou un philanthrope comme on en connaît ? Non. Il avait essayé de voler un melon. Cela valait, au maximum, un coup de pied dans... dans le district des Deux-Montagnes. Toi, tu lui as volé trois ans de sa vie. Dieu lui avait donné la terre, le soleil, les étoiles et la faculté de se saouler avec du gin de basse qualité. Toi tu lui as donné une cage de pierre, du désespoir à manger et de la haine à boire.

Je ne te jugerai pas. Dieu seul a ce droit. Ton seul crime, en somme, c'est de "ne pas savoir" ce que tu fais. Tu es de ces bedeaux, féroces à force d'avoir toujours bien diné, qui condamneraient Homère ou Jésus à trois mois, pour vagabondage. Bernard Palissy à 6 mois pour refus de pourvoir et Galilée à perpète pour avoir été moins bête que les autres.

Tu te crois un fuste, pauvre homme ! Mais si ton âme te paraît blanche, ce n'est pas parce qu'elle est pure, c'est parce qu'elle est gelée. Ton âme est un paysage de glaces où dansent des ours blancs.

Tu as les cheveux gris, ô Planus, et j'ai pitié de toi, car tu n'es qu'un enfant qui ne sais rien de la vie réelle, de la misère ni des misérables. Mais cependant viens, c'est ton tour !

Et le melon saute à bas du lit et Planus le suit

A PEU DE FRAIS

On guérit à peu de frais, et sans changer son régime, toutes les affections des voies respiratoires en faisant usage du BAUME RHUMAL, 25c partout.

à la hâte, et les voilà courant par les rues désertes, par les champs qu'éclairait un demi-jour d'éclipse. Ils sautent les clôtures, franchissent des rivières sur des ponts et voici que se dresse la Prison, sous une pluie froide qui tombe au point du jour.

Des gardes le saisissent et se disent tristement les uns aux autres : "Voilà, l'homme qui va faire quatre ans pour un melon !" Et c'est vrai ! On lui montre un jugement signé par un juge qui s'appelle Planus lui aussi, et ce jugement le condamne à la peine que les gardes ont dit tout à l'heure.

On mène l'Indiscutable dans une cellule et on le laisse seul dans l'ombre avec ses pensées. Alors, tout d'un coup, il "sait" que c'est fini, que personne n'intercedera pour lui, que ce jugement est immuable comme celui de Dieu lui-même. Il "sait" que le juge Planus a fait une action mauvaise et il pleure parce que c'est vraiment affreux d'être enterré vivant pour une cucurbitacée, méprisable en somme.

Depuis cette aventure lointaine, le juge Planus ne peut plus voir les melons, même en photographie. Si vous voulez l'offenser, pendant la belle saison, offrez-lui une tranche de pastèque ou de cantaloup.

Johannès

JALOUSIE DE METIER

Après une assez longue trêve, la vieille querelle s'est ranimée entre MM. Chapman et Fréchette. C'était fatal, puisque tout ce qui vient jeter du lustre sur l'un de ces personnages exaspère le mauvais vouloir de l'autre. Cette fois on y met plus d'emportement et moins de mesure que jamais : c'est la classique jalousie de métier dans toute sa crudité. Ne pensez pas que d'un côté ou de l'autre on songe à se faire une honnête critique ou, ce qui ne serait pas plus blâmable, à retenir ses comparaisons sur la pente d'une admiration exagérée à l'endroit de son rival. Le but avoué qu'on se propose est tout autre, et c'est de se rabaisser mutuellement par tous les moyens imaginables, de se passer à un crible extrêmement serré le peu de gloire qu'on a pu acquérir dans la carrière des lettres.

Parce qu'elle est une reprise et non un commencement, la dispute est condamnée à n'être que le rabâchage d'anciennes accusations de plagiat. Quant aux épithètes de menteur et à d'autres de même force, elles ne sont là que comme assaisonnement, lequel n'est vraiment pas de trop pour faire avaler ce rance réchauffé de polémique. Vous me plagiez, dit l'un ; vous plagiez effrontément Hugo, Deroulède, Coppée, rétorque l'autre, vous faites pis, vous vous plagiez vous-même. Et à bout portant l'on se bombarde à coups de citations rarement probantes.

Plagier les grands poètes français du XIXe siècle, passe encore : c'est un hommage déguisé rendu à leur génie, sans compter qu'ils ne sont pas hommes à souffrir énormément de tels emprunts forcés. Mais dans le cas de MM. Chapman et Fréchette, se faire de ces emprunts à soi-même ou de l'un à l'autre, c'est un comble ; on emprunte d'ordinaire à plus riche que soi ; et quant à tirer des vers ou de la prose d'autre part que de son propre fonds, encore qu'il vailût mieux vivre sur son seul revenu, ne serait-il pas plus logique de puiser à des sources débordantes qu'au vide de la sienne propre ou de celle d'un rival en indigence ?

Il me semble que nos deux poètes se font une étrange idée du plagiat. A les en croire, du moment qu'un nourrisson des Muses a écrit :

Sonnez, clairons d'airain !...

ou tout autre hémistiche aussi et même plus blafard que celui-là, ces mots placés dans l'ordre susdit, deviennent sa propriété exclusive à perpétuité. Plus jamais personne n'écrira :

Sonnez, clairons d'airain !...

sans s'exposer à une poursuite en dommages-intérêts. A ce compte, nous serions nécessairement tous plagiaires : à moins d'être de ceux qui renouvellent la langue (et ils sont quatre ou cinq en un siècle), y aurait-il moyen d'écrire bien des pages à l'aide de la langue usuelle avec des phrases qui n'auraient jamais servi à personne ?

Et quant aux emprunts faits à soi-même, ils ne sauraient avoir rien que de très légitime. En tout temps on en a usé largement. Pourquoi refuserait-on à un auteur le droit de refaire ou simplement de transcrire dans un ouvrage de sa maturité une scène ou une tirade perdue au beau milieu d'une œuvre de jeunesse que personne ne lit plus ou n'a jamais lue ? C'est ainsi que Molière a tiré parti de plusieurs scènes de son "Don Garcia de Navarre" en les reproduisant dans le "Misanthrope." Il a fait plus encore : il s'est approprié des scènes entières du théâtre de Cyrano de Bergerac, qui, par un manque d'équilibre entre des facultés dominées par une imagination extravagante, ne savait utiliser qu'à demi les grandiloquentes ressources de son esprit. Je ne vois pas que la postérité ait fait à Molière un crime de ces déprédations.

En règle générale on peut dire que le plagiat commence où finit le talent de tirer d'un sujet un meilleur parti que ne l'a fait celui qui l'a traité en premier lieu. La presque totalité des sujets développés par La Fontaine dans son " ample comédie à cent actes divers," l'avaient été précédemment par Esopé, Phèdre, Rabelais, Horace. Parce qu'il en a fait autant de chefs-d'œuvre et à cause de la supériorité qu'il y a déployée sur ses devanciers, on n'a jamais songé à lui reprocher ces razzias sur leurs domaines. Je pourrais multiplier les exemples. Je rappelle seulement que l'œuvre de Paul-Louis Courier est calquée phrase par phrase sur les auteurs grecs de sa prédilection, seuls jugés dignes de lui servir de modèles.

Cette terrible imputation de plagiat n'a donc rien de bien sérieux. Elle peut rarement être faite sans qu'il y ait lieu de distinguer. Mais nos deux poètes n'y regardent pas de si près. Ils veulent à tout prix s'entre-détruire et pour y parvenir tous les moyens

leur sont bons. Ils ont parfois recours à des procédés qui frisent la malhonnêteté comme dans le cas qu'on va voir. C'est M. Fréchette qui a commencé en appelant en témoignage les paroles d'un académicien mort depuis trois ans, paroles d'une authenticité très douteuse. Aujourd'hui M. Chapman, pour ne pas être en reste avec son "ami," cite une entrevue qu'il a eue à Paris avec M. Sully-Prudhomme, au cours de laquelle le célèbre poète lui aurait dit : "Dites à M. Fréchette ceci et cela et encore cela." Et les ceci et là cela concernant le dernier ouvrage de M. Fréchette n'avaient rien de flatteur pour celui-ci, bien au contraire. On était donc la délicatesse de M. Chapman à ce moment-là ? et, voyant la tournure que prenait l'entretien, comment n'a-t-il pas arrêté M. Sully-Prudhomme pour lui dire que ses relations avec M. Fréchette n'étaient pas du tout assez cordiales pour qu'il pût se charger d'une pareille communication ou seulement l'entendre ? La communication a tout de même été faite, mais est-ce bien conformément aux intentions de M. Sully-Prudhomme ? Et celui-ci serait-il bien flatté d'apprendre la publicité donnée à ses compliments équivoques à l'adresse d'un homme qu'il appelle son ami ? J'en doute très fort et M. Sully-Prudhomme se demanderait certainement : "A quelle sorte de type ai-je donc eu affaire ?"

Autre difficulté : Comment M. Sully-Prudhomme n'a-t-il pas songé que la jalousie de métier se met toujours entre deux poètes, à un degré quelconque ? Moins oublieux, il n'eût certainement pas, dans le cas qui nous occupe, donné en pâture à l'un l'insuccès de l'autre.

N'y aurait-il donc pas moyen dans ce pays grand comme l'Europe qu'il y eût place pour deux poètes ? Je ne dis pas cent, mais deux. Chacun cultiverait sa gloire bien séparément et rien n'empêcherait qu'ils ne fussent de la culture intensive plutôt qu'extensive afin d'être plus sûrs que la terre à conquérir ne leur manquerait jamais. Ils n'auraient pas à se plaindre comme Alexandre.

Comme la poésie est parmi nous un légume peu envahissant, on pourrait maintenir entre les plate-bandes de l'un et de l'autre de très larges allées. Enfin, advenant le cas où un bornage serait jugé nécessaire, du musée des divinités de l'ancienne Rome le ci-devant dieu Terme serait invité de venir s'interposer contre tout empiètement, toute déprédation, tout torve lorgnage.

En tous cas, que MM. Fréchette et Chapman vivent en mésintelligence ou qu'ils s'accordent, ça n'est bien égal et à d'autres aussi. Mais s'ils savaient comme leur chicane est peu intéressante et mesquine, comme elle fait hausser les épaules et sourire de pitié, quelles élaborations en rajoutaient sur les lettres canadiennes, ils auraient bientôt fait de se rentrer becs et ongles.

Ferdinand Paradis.

"Les Gouttelettes"

La "Revue des Poètes" applaudit notre Pamphile Lemay.

Le sacro-saint organe de la poésie de France, "La Revue des Poètes," salue d'une belle page de son dernier numéro "Les Gouttelettes" de notre poète Pamphile Lemay ; et cette page est signée par un ami agissant des littérateurs canadiens-français, M. Jean Lionnet.

Nous citons — à défaut de pouvoir reproduire l'entier — la dernière partie de cet article qui donne à nos jeunes écrivains, poètes et prosateurs, des conseils que "Le Nationaliste" a maintes fois répétés. Nationalisons notre littérature, écrivons avec une plume canadienne, parlons bien du Canada et nous pourrions compter être lus et souvent même appréciés en France où l'on commence à se plaindre en haut lieu de connaître trop peu la littérature canadienne-française :

"Les sujets sur lesquels M. Pamphile Lemay s'exerce sont infiniment divers : "Sonnetts bibliques, Sonnetts Evangéliques, Soffles religieux, Dans l'antiquité, Au Foyer," etc., etc. Nous passons du grandiose et du solennel au familier. Or je ne dis pas que M. Lemay ne réussisse point parfois dans le solennel et dans le grandiose (j'ai trouvé beau le sonnet intitulé le "Déluge") ; mais j'avoue — il me le pardonnera, j'espère — que je le préfère dans le familier, parce que ce familier est canadien. Ce que nous aimons surtout chez nos cousins d'outre-mer, c'est eux-mêmes. Quand ils nous parlent des Hébreux, des Grecs et des Romains, nous écoutons d'une oreille un peu distraite — on en a tant parlé chez nous ! — mais, dès qu'ils nous parlent du Canada français, notre attention se réveille et devient vite émue.

"Au Foyer" et "Sonnetts rustiques," tels sont les deux chapitres que j'ai lus avec le plus de plaisir — et que je relirai. On y trouve tout le Canada traditionnel, chrétien, familial et rural. Ah ! quelle douce, quelle pénétrante simplicité ! La vie apparaît forte, primitive, saine, joyeuse. Courtant, çà et là, quelque mélancolie s'infiltre... Le poète sent venir la vieillesse ; puis, même là-bas, on peut être "déraciné"... Lisez plutôt "Un Souvenir" :

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis vieux, Une fois j'ai revu notre maison rustique, Et le peuplier long comme un clocher gothique, Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux Où ma calme jeunesse a chanté son cantique. J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique Et des souvenirs morts ont jailli radieux.

Mon sans-gêne inconnu paraissait malhonnête, Et les enfants riaient. Nul ne leur avait dit Que leur humble demeure avait été mon nid.

Et quand je m'éloignai, tournant souvent la tête, Ils parlèrent très haut, et j'entendis ceci : — Ce vieux-là, pourquoi donc, vient-il pleurer ici ?

"Tous les Canadiens-Français ont aussi une vieille demeure, depuis bien longtemps abandonnée, mais toujours chère, et qui s'appelle la France. Quand ils veulent y revenir, nous devons veiller à ce qu'ils n'y soient point considérés comme des intrus.

Jean Lionnet

"Anti-British campaign"

"Henri Bourassa et d'autres, dit le "Halifax Herald," mènent depuis longtemps, dans Québec, une campagne anti-britannique et font tout leur possible pour y soulever des cris de race et de religion ; ils cherchent à créer de la discorde entre les citoyens de langue française de cette province et le reste de leurs concitoyens."

Nous relevons ce paragraphe parce qu'il est typique de la campagne menée depuis longtemps par le "Halifax Herald" et quelques autres journaux.

Nous avons d'ailleurs flétri avec assez d'énergie les appels aux préjugés qui viennent de notre province pour avoir le droit de dénoncer ceux qui nous arrivent d'ailleurs.

La personnalité de M. Bourassa importe assez peu en l'espèce. Il s'agit d'une tactique, dont il est du reste le représentant le plus connu, et que personne n'a le droit de mettre dans une fausse lumière, ni de confondre surtout avec les appels fous du "Soleil."

Les discours de M. Bourassa sont publics. Ils ont été faits devant des milliers d'auditeurs, publiés et commentés d'un bout à l'autre du pays. Le député de Labelle a tenu le même langage à Ottawa et à Toronto qu'à Montréal et à Québec ; il a répété dans les revues de Londres et de l'Ontario la substance de ses discours. Le programme de la Ligue Nationaliste est aussi à la disposition du public.

Or, dans tous ces documents, nous définissons le "Halifax Herald" de trouver un appel aux passions de race ou de religion, un simple mot qui tende à soulever les citoyens les uns contre les autres. Il y verra, au contraire et partout, le désir de cimenter l'union des divers groupes canadiens — pour la défense de la patrie canadienne et du grand principe britannique de la décentralisation.

M. Bourassa et ses amis ne sont ni des anti-anglais, ni des anti-britanniques ; ils sont purement et simplement des anti-impérialistes — comme le sont des milliers et des milliers d'Anglo-Canadiens. Ils croient que chaque groupe de citoyens britanniques a le droit naturel d'administrer ses propres affaires et que dans le respect scrupuleux de ce droit réside la plus large garantie de bonheur pour l'Empire et chacune de ses parties intégrantes.

Ils estiment que leur devoir premier est envers la patrie canadienne, et que celle-ci doit administrer toutes ses affaires, au point de vue exclusif de son intérêt propre. Ils ne sont pas les seuls à penser ainsi.

Sur la question de race, leur attitude est très simple : ils estiment que chaque race doit avoir la pleine liberté de se développer dans son type, avec ses croyances et ses caractéristiques essentielles. Ils connaissent assez leur histoire pour savoir que les deux races se doivent un mutuel respect.

Nous voulons croire à la bonne foi du "Halifax Herald" ; il nous faut alors lui concéder une dose d'ignorance peu ordinaire.

Pourquoi ne lirait-il pas les discours dont il parle ?

Pourquoi encore, afin d'édifier à fond ses lecteurs sdr les noirs desseins de M. Bourassa, n'inviterait-il pas le député de Labelle à parler à Halifax ?

Nous pouvons lui assurer que M. Bourassa s'y exprimerait en termes aussi catégoriques qu'à Londres, à Toronto ou à Montréal.

Omer Héroux.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

LE FORCAT LAPORTE

Un homme est au pénitencier dont l'innocence a virtuellement été démontrée devant les tribunaux.

Laporte a été condamné pour vol de grand chemin. Il a été prouvé depuis que l'auteur de ce vol est un nommé Ransom. Ransom a lui-même été envoyé au pénitencier.

Tout le public est au courant de ces faits, tout le monde sait que le forcat est innocent.

Voici deux mois que son innocence a été établie, et Laporte est toujours en prison.

Combien de temps durera cet état de choses ? Combien de temps encore le malheureux traînera-t-il son boulet à Saint-Vincent de Paul ?

Vichy-Célestins. Seule Véritable

— Le "Hamilton Spectator" trouve très regrettable la reconnaissance légale du français en ce pays et croit qu'on devrait chercher à l'abolir.

Le "Hamilton Spectator" deviendra bientôt l'une des plus intéressantes curiosités de l'Ontario. Constatons son étroitesse d'esprit, mais ne lui faisons pas l'honneur d'une colère.

Essayons seulement de parler notre langue un peu plus correctement.

LA Foudre ET LE TATOUAGE

Morristown, N.-J., 6. — L'on fait grand bruit d'un phénomène qui vient de se produire à Charlestown, (Mass.) Un nommé Abbott Parker a été frappé par la foudre. En enlevant les habits de la victime, pour la frictionner comme on le jugeait à propos, l'on découvrit entre ses... omphlates une grande croix surmontée d'une tête de Christ. L'on s'informa ; et comme les parents de Parker rapportèrent que jamais le malheureux n'avait porté ces signes mystiques, l'on conclut au miracle.

Seulement, les médecins de l'hôpital où fut transporté Parker, examinant de près la coloration du crucifix apparu au dos du patient, et ils découvrirent au microscope des marques anciennes de tatouage. Les couleurs du tatouage étaient disparues depuis plusieurs années. Le phénomène de la foudre sur cet individu amena à l'épiderme l'encre du tatouage absorbée par les chairs.

VINS DE MESSE TABLE COMTE FORBES & CIE. DÉSSERT.

COMTE FORBES & CIE. SEULS DEPOSITAIRES DES PERES BLANCS DAFRIQUE.

DEMANDEZ LES CAFES ST-MARC ET LA SULTANE COMTE FORBES & CIE.